

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

RAM
91353

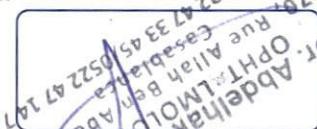
Matricule : 5552 Société :

Nom & Prénom : SOUHNAIL ABDELMAJID

Date de naissance : 01/01/1963

Adresse : HABITUELLE

Tél. : 062.18.30.90 Total des frais engagés : 2595 Dhs



Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/10/2021

Nom et prénom du malade : SOUHNAIL ABDELMAJID Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Vise de refit (côto)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/10/21	G		200 MS	DR. ABDELLAH BOUCHTA 70, Rue Al Bachir BP 27133 Casablanca DR. OPTIMMO DENTISTE DR. ABDELLAH BOUCHTA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA ABOUDI 77 Rue Al Bachir Casablanca Tel: 0522 23 90 06 - I.C.E: 2015/345600	30/10/21	T = 1457.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
LUNETTES ANNEXE	08					2250
	10/10/21					
	10/10/21					

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1er Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشطة

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب العين - عدسة الإتصال - الليزر - أنتيبيوغرافي

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

70, زنقة علال بن عبد الله - الطالب الأول - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 74 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, le

30/10/2012
الدار البيضاء، في

Souhaïp Abdellah

145,00

ZENITH Pharma
PPC : 145,00 DH

1/ AquorPam
mtt x 4 | |

atty ✓



attu attu

PHARMACIE EL HILAL
LAABOUDI Selwa
17, Rue Al Bachir Laâla
Cité Plateaux - Casablanca
Tél. : 0522 47 33 45 / 0522 47 14 72

Dr. ABDELHAK BOUCHTA
Dr. OPHTALMOLOGISTE
Tél. : 0522 47 33 45 / 0522 47 14 72
70, Rue Allal Ben Abdellah
Casablanca

LUNETTES ANNAKHIL

نظارات النخيل

N° 000391

NOM : Souhaili DATE : 01.11.2021
PRENOM : ABDELMJED
- DOCTEUR ABDELMJED BOUCHTIA
- NOMENCLATURE : N° 407-407

رقم 34721616 - الباينتا - الدار البيضاء - زنقة 3 السلام رقم 192

N° 192 - Rue 3 Essalam - Casablanca

Patente : 34721616 - I.E. : 40150760 - Ice : 001845860000089

DOCTEUR ABDELHAK BOUCHTA

SPÉCIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE - LENTILLES DE CONTACT - LASER - ANGIOGRAPHIE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, Rue Allal Ben Abdellah - 1er Etage - Casablanca
Tél. : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

الدكتور عبد الحق بوشتنا

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

طب العين - عدسة الاتصال - الليزر - أنгиوغرافي
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

زنقة علال بن عبد الله - الطابق الأول - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 74 33 45 / 05 22 47 14 72

Casablanca, le 30/10/2011

Souhaït ABDEL HAK BOUCHTA

Monture + verre signé par l'opticien

VL OP : +1,75 (-0,25 à 45)

06. +2,00 (-0,25 à 120)
+ anti reflet

VL : .. verre opticien

OP : +2,50

06. +2,50

Dr. Abdelhak BOUCHTA
OPHTALMOLOGISTE
70, Rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Tél. : 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72